

**COMMUNIQUE JAZZ A JUAN : EN RAISON
DES EVENEMENTS CLIMATIQUES LE
CONCERT DU 16 JUILLET 2018 EST ANNULE.**

POUR OBTENIR LE REMBOURSEMENT DE VOS PLACES :

1) LA DEMANDE DOIT SE FAIRE PAR ECRIT A L'OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES – 60 CHEMIN DES SABLES – 06160 JUAN LES PINS, DANS UN DELAI MAXIMUM D'UN MOIS APRES LA DATE DU SPECTACLE (toute demande postérieure ne pourra être prise en compte)

2) LA DEMANDE DOIT ETRE ACCOMPAGNEE DES TICKETS D'ENTREES ORIGINAUX ET D'UN RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE ORIGINAL (toute demande accompagnée de photocopies et/ou de documents illisibles ne pourra pas être traitée et sera renvoyée à l'expéditeur)

3) VOUS OBTIENDREZ DONC LE REMBOURSEMENT DE VOS TICKETS DIRECTEMENT PAR VIREMENT SUR VOTRE COMPTE BANCAIRE.

4) SI VOUS AVEZ ACHETE VOS PLACES AILLEURS QU'A L'OFFICE DE TOURISME D'ANTIBES OU JUAN LES PINS, VOUS DEVEZ VOUS ADRESSER DIRECTEMENT A L'ORGANISME OU VOUS AVEZ ACQUIS VOS TICKETS D'ENTREES POUR LE REMBOURSEMENT.

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Je soussigné(e) Monsieur/Madame _____ ,

Domicilié(e) à

Adresse mail :

Demande le remboursement des billets du Festival du Jazz à Juan-les-Pins du concert du 16 juillet 2018 :

Artistes: CHIC et Earth Wind and Fire

Nombre de tickets:

Catégorie:

J'atteste avoir pris connaissance et être d'accord avec la procédure de remboursement et joindre à ce document mes billets originaux ainsi que mon RIB.

Madame/Monsieur

à

le

Signature